

# La restructuration foncière sur la commune d'Esparron de Pallières : un outils pour l'accès à du foncier agricole



## Avant 2009

- Diverses constatations
  - Un foncier morcelé
  - Un nombre de parcelles en friches important
  - Pas de nouvelles installations sur la commune

## 2009

- La communauté de communes Provence d'Argens en Verdon signe une Convention d'Aménagement Rural avec la SAFER
  - Propose de prendre en charge les frais de stockage du foncier pour faire des échanges restructurant



## Une Convention d'Aménagement Rural : Qu'est-ce ?

- Animation foncière réalisée par un conseiller de la SAFER
- Missions à effectuer
  - Anticiper la vente de terrain agricole à des non-agriculteurs (veille foncière – CIF)
  - Faciliter la constitution d'îlots pour installer des jeunes ou conforter des exploitations locales (aide pour les frais d'actes)
  - Procéder à des échanges multilatéraux pour restructurer des plaines à forte vocation agricole dont le parcellaire est éclaté (aide frais de stockage)
  - Contacter les propriétaires de parcelles en friches et proposer des CMD

**Mission : Faciliter la constitution d'îlots pour installer des jeunes ou conforter des exploitations locales**

> Aide à la cession de petites parcelles : en moyenne 10 000 € / an pour la CCPV

- Entre 2010 et 2018 : 152 dossiers validés pour bénéficier des aides de la CCPV
  - > représentant : environ 190 ha
  - > dont 104 ha de friches remis en cultures



2013



2016

2013



2016




2017



**Mission** : Procéder à des échanges multilatéraux pour restructurer des plaines à forte vocation agricole dont le parcellaire est éclaté

> Stockage sélectif : environ 3 500 € / an pour la CCPV



23 acquisitions : 90 ha (70 ha friches)

1<sup>ère</sup> boucle d'échange (déc. 2014)

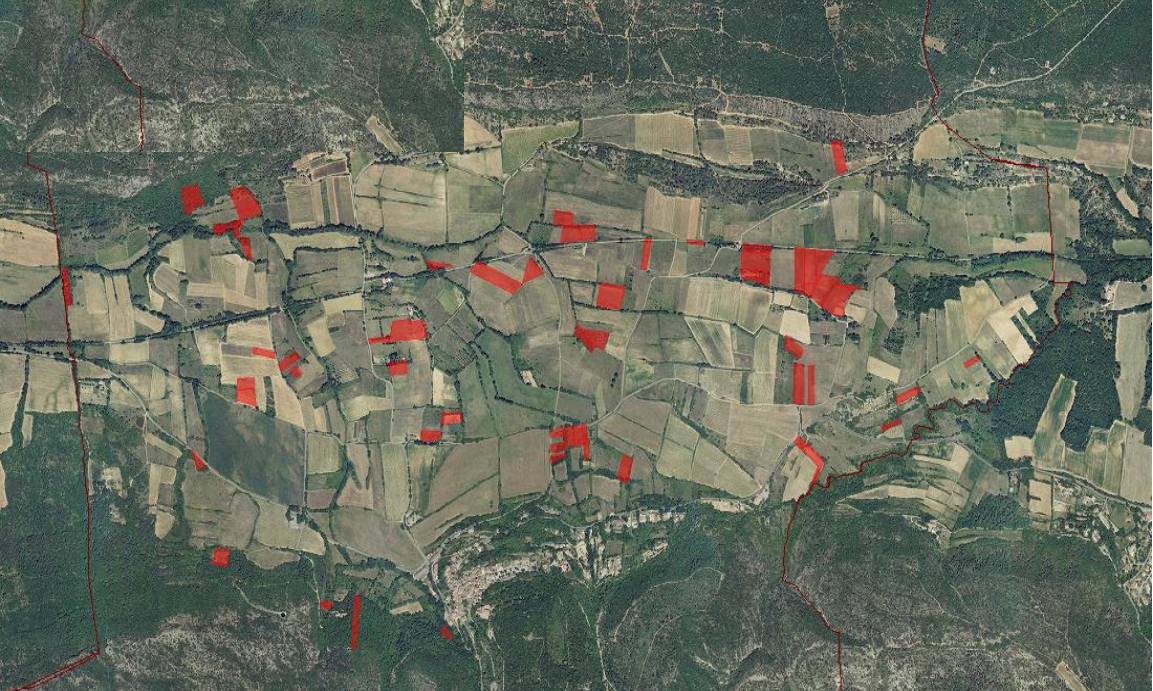
➔ 32 ha

➔ 8 coéchangistes

➔ 23 ha cédés par la SAFER

➔ 4,3 ha reçus par la SAFER

39 ha de rétrocedés : consolidations ou installations



2<sup>ème</sup> boucle d'échange (printemps 2019)

➔ 19 ha

➔ 10 coéchangistes

➔ 7,4 ha cédés par la SAFER

➔ 4,3 ha reçus par la SAFER

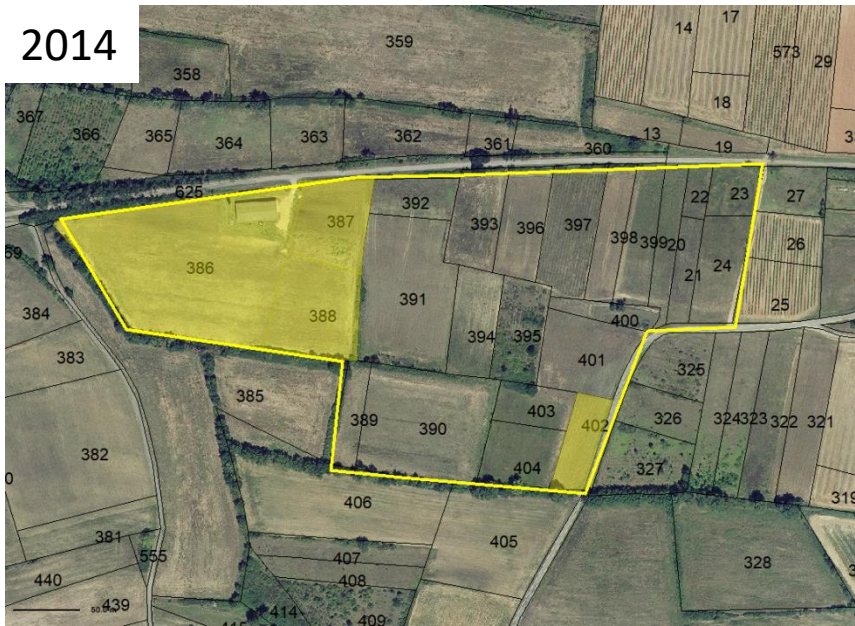
➔ restructuration de 6 exploitants  
dont 4 jeunes de -40 ans

## **Exemples de restructuration :**

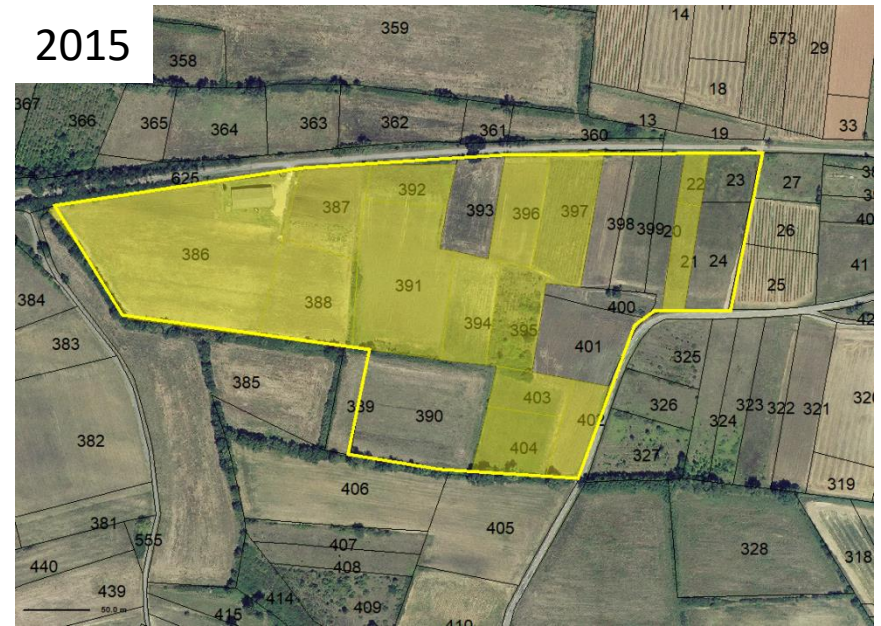
**JAUNE : exploitant agricole en grandes cultures et plantes aromatiques, en fin de carrière avec reprise de l'exploitation familiale par sa fille**

**VIOLET : jeune vigneron coopérateur qui a repris à la suite de ses parents**

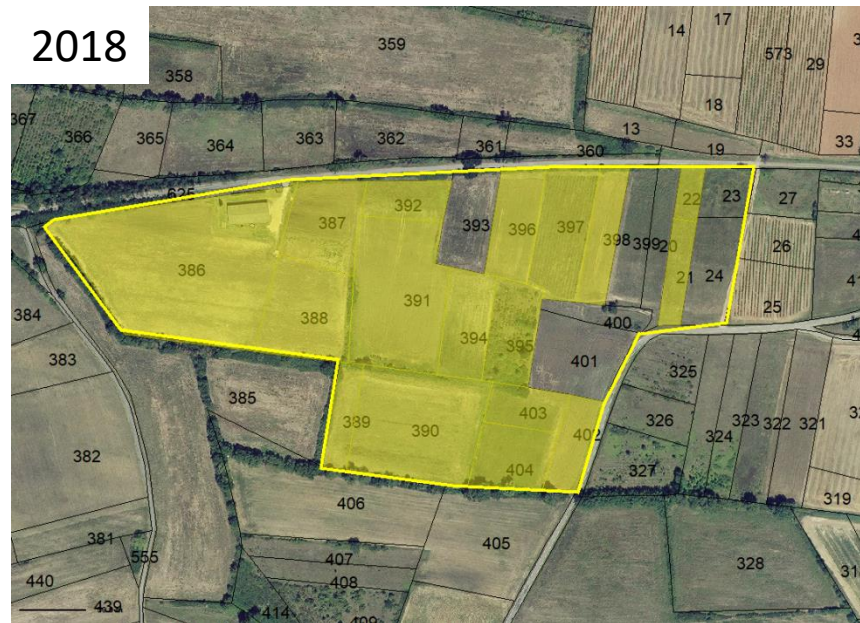
2014



2015



2018

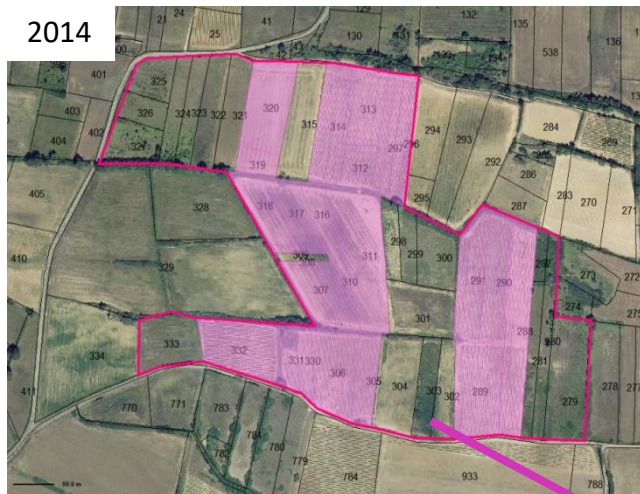


Ilot souhaité : 8 ha  
2014 : 2,20 ha exploités  
2015 : 5 ha exploités  
2018 : 6,5 ha exploités

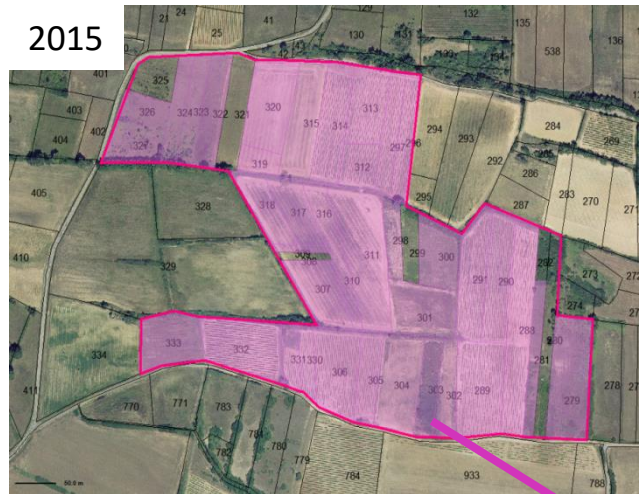
Production : grandes  
cultures et plantes  
aromatiques



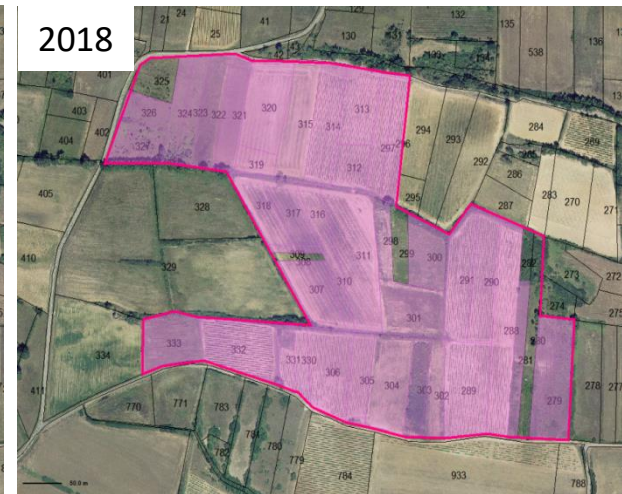
2014



2015



2018



Ilot souhaité : 15 ha  
 2014 : 8 ha exploités  
 2015 : 13,5 ha exploités  
 2018 : 14 ha exploités

6 ha de terres remis en culture

Production : viticulture

AVANT 1ère boucle



APRES 1ère boucle



**Exemple d'installation suite à l'échange : Installation de  
d'un jeune couple, en brebis laitières avec  
transformation fromagère en Agriculture Biologique**

- Parcelles en FVD issues stock SAFER (5,2 ha)
- Parcelles en FVI (5 ha)
- Parcelles en FVI issues stock SAFER (9 ha)



En bref ...

## La restructuration foncière sur la commune d'Esparron de Pallières : un outils pour l'accès à du foncier agricole

- > Environ 70 ha de terres en friches remises en cultures
  
- > 8 exploitations restructurées dont 3 ayant leur siège d'exploitation sur la commune
  
- > 5 installations (en AB) sur le stock SAFER
  - Viticulture (2)
  - Brebis laitières
  - Plantes aromatiques
  - Poules pondeuses



**Merci de votre attention**